

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques

« SIAME »

Siège social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques **SIAME**, annonce à ses actionnaires et au public, que dans le cadre de sa stratégie d'expansion et de déploiement à l'international, elle a procédé en Septembre 2024, à la souscription à l'augmentation du capital d'une société de droit Algérien, portant la dénomination **SIAME ELECTRIC ALGERIE « SEA »**.

La création de cette filiale, représente un jalon important dans notre stratégie de croissance à l'international et une nouvelle approche pour le renforcement de la présence de la SIAME sur les marchés à fort potentiel.

Cette initiative contribuera certainement au renforcement de notre présence sur un marché sur lequel nous comptons beaucoup, et balisera la voie pour de nouvelles opportunités de déploiement sur les marchés cible de la SIAME.

Le capital de la SIAME ELECTRIC ALGERIE est fixé à 22 millions de Dinars Algériens, soit l'équivalent de 520 mille Dinars Tunisiens, répartis comme suit :

Participant	Montant (Dinar Agérien)	Participation (%)
SIAME S.A.	13 200 000	60,00%
SARL STEEL TRANS	6 600 000	30,00%
TOUTALU	2 200 000	10,00%
TOTAL	22 000 000	100,00%

La participation de la SIAME dans le capital de « **SIAME ELECTRIC ALGERIE** » est entièrement financée par les fonds propres.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.